

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FONCIER AGRICOLE : le fonds ELAN Terres Agricoles, initié par Fédération nationale des Safer et géré par Citizen Capital, s'allie avec CDC Biodiversité pour sécuriser l'installation des agriculteurs et accélérer la transition agro-écologique



Paris, 25 février 2026 – À l'occasion du Salon International de l'Agriculture, placé cette année sous le thème « Générations Solutions », le fonds national de portage du foncier agricole ELAN Terres Agricoles a annoncé le 24 février la signature d'un partenariat stratégique avec CDC Biodiversité. Ce fonds est soutenu par les groupes Crédit Mutuel, Crédit Agricole et par la Banque des Territoires, intervenant pour le compte de l'État via le programme « Entrepreneurs du Vivant » de France 2030 et pour son compte propre.

L'objectif d'ELAN Terres agricoles est de faciliter l'accès aux fonciers pour les jeunes générations d'agriculteurs. Il vise aussi à leur donner des connaissances et des moyens pour mettre en œuvre des pratiques agroécologiques, concrétisant la double ambition sociale et environnementale du fonds.

La signature s'est tenue en présence de **Marianne Louradour, Présidente de CDC Biodiversité, Laurence Méhaignerie, Présidente et co-fondatrice de Citizen Capital, Thierry Bussy, président de la FNSafer et Antoine Saintoyant, Directeur Général de la Banque des Territoires.**

L'accès au foncier et les conditions du financement des reprises d'exploitation freinent l'installation des nouvelles générations

Autrefois considéré comme le « grenier de l'Europe », le secteur agricole français connaît aujourd'hui un déficit commercial inédit. Cette situation résulte de contraintes de compétitivité,

de la hausse des coûts de production, d'une concurrence internationale accrue et de coûts logistiques et énergétiques élevés.

Dans ce contexte économique tendu, où le monde agricole s'inquiète particulièrement du revenu, l'accès au foncier devient un levier essentiel pour l'installation des nouvelles générations d'agriculteurs. Cette nécessité est d'autant plus pressante que le changement climatique impose une adaptation rapide des pratiques et le développement de systèmes de production plus résilients.

Dans le même temps, l'agriculture française fait face à un **défi démographique majeur** : un agriculteur sur deux partira à la retraite d'ici 2030, 1/3 d'entre eux n'ont pas de successeurs, tandis que les repreneurs hors cadre familial représentent environ 40 % des installations. Pour ces nouveaux entrants, le coût du foncier et l'immobilisation de capitaux constituent un obstacle déterminant à la reprise des exploitations.

Cette tension sur le marché foncier complique la transmission des exploitations et freine l'arrivée de nouveaux agriculteurs.

Le fonds ELAN Terres Agricoles : un outil de portage pour lever un verrou économique

Créé pour répondre à cette difficulté structurelle, le fonds ELAN est le premier fonds national de portage de foncier agricole sur le long terme (30 ans) en France. Il achète les terres pour les louer aux agriculteurs via un bail rural sécurisé et permet aux nouveaux installés de démarrer leur activité sans supporter immédiatement le coût d'acquisition des terres.

Grâce à ce fonctionnement, les agriculteurs préservent leur trésorerie, peuvent investir dans leur outil de production et sécuriser leur revenu. Ce temps long leur permet également d'adapter progressivement leurs pratiques aux enjeux agroécologiques et de se constituer un capital pour, à terme, racheter les terres.

Doté de **40 millions d'euros** mobilisés auprès de partenaires de premier rang, dont la Banque des Territoires, Crédit Mutuel et Crédit Agricole, ELAN est aujourd'hui **pleinement opérationnel** : sur avis de son comité des experts, les premiers dossiers ont été validés en comité d'investissement, portant sur des projets d'installation et de transmission d'exploitations agricoles.

Partenariat avec CDC Biodiversité : guider vers des pratiques agricoles plus favorables à la biodiversité

Au-delà de sa vocation sociale et générationnelle, ELAN Terres Agricoles s'inscrit pleinement dans la transition agroécologique du secteur agricole français.

Dans le cadre du fonds ELAN, CDC Biodiversité mettra en place un dispositif d'accompagnement personnalisé pour sécuriser la trajectoire agroécologique des agriculteurs nouvellement installés.

Des diagnostics individualisés s'appuieront sur AgriBEST®, outil d'auto-évaluation co-développé par CDC Biodiversité et La Coopération Agricole Grand Ouest, qui permet de caractériser les effets des pratiques agricoles sur la biodiversité. Les résultats constitueront une base objective pour formuler des recommandations opérationnelles et pour suivre dans le temps l'évolution des pratiques favorables à la biodiversité.

L'ensemble du dispositif sera conduit en articulation étroite avec Citizen Capital, permettant ainsi de suivre les trajectoires de progrès et de disposer d'éléments tangibles pour valoriser les résultats auprès des parties prenantes.

Marianne Louradour, Présidente de CDC Biodiversité

« Répondre au défi d'assurer une production alimentaire tout en préservant les écosystèmes et les services qu'ils rendent appelle une réponse opérationnelle : des leviers concrets, appropriables, qui permettent d'agir vite, à grande échelle, sans renoncer à l'exigence scientifique. C'est précisément l'objet de ce partenariat : proposer une manière pragmatique d'accompagner un geste après l'autre les enjeux de biodiversité en repartant du savoir-faire des exploitants agricoles. »

Laurence Méhaignerie, Présidente et co-fondatrice de Citizen Capital

« Nous sommes très heureux de nous appuyer sur CDC Biodiversité pour accompagner les agriculteurs installés par ELAN dans leurs projets agroécologiques. Les premières années d'installation constituent une période clé où la réflexion sur les méthodes utilisées, les itinéraires techniques, a beaucoup de sens. Pouvoir accompagner les agriculteurs à ce moment de leur parcours nous apparaît fondamental »

Thierry Bussy, Président de la Fédération nationale des Safer

« Avec nos partenaires, nous apportons grâce au fonds ELAN une réponse concrète au défi du renouvellement des générations en agriculture. Ce dispositif d'intérêt général facilite l'accès au foncier pour les agriculteurs en levant l'un des principaux freins à la transmission des exploitations. ELAN terres agricoles s'inscrit pleinement dans nos missions et dans nos préoccupations pour soutenir l'installation agricole qui apportera de la vitalité sur nos territoires ruraux et dynamisera notre agriculture.»

Antoine Saintoyant, Directeur Général de la Banque des Territoires

« Les enjeux majeurs auxquels est confronté le monde agricole appellent des réponses innovantes, dont nous avons ici deux exemples probants : un fonds de portage du foncier à long-terme et un outil gratuit de mesure des impacts en matière de biodiversité. Ces deux solutions sont portées par un solide écosystème de partenaires auquel la Banque des Territoires, et plus largement le groupe Caisse des Dépôts, sont fiers de contribuer activement. »

Christian Guilbard, Président de la Fédération du Crédit Mutuel Agricole et Rural

« Je suis heureux que le Crédit Mutuel prenne part au fonds ELAN. Ce fonds représente une initiative concrète et innovante visant à apporter des solutions pour l'installation des jeunes agriculteurs. Ce dernier œuvre également à fournir des outils pour faciliter les pratiques agroécologiques, comme en témoigne ce partenariat avec CDC Biodiversité. Le fonds Elan contribue ainsi à la création et au développement des moyens et des pratiques qui accompagneront l'agriculture de demain. Cette ambition est parfaitement en ligne avec les axes stratégiques du Crédit Mutuel. »

Olivier Desportes, Président de la Caisse régionale des Côtes d'Armor et du Comité de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de la FNCA

« L'agriculture française fait face à de nombreux défis. Cependant, pour le Crédit Agricole, le premier est certainement celui de l'installation, clé de voûte de la souveraineté alimentaire et de la transformation à venir de ce secteur. Pour répondre à cet enjeu, il n'y aura donc pas une mais des solutions que nous devons actionner collectivement. Le Fonds ELAN s'inscrit dans cette dynamique et vient compléter l'ensemble des outils déjà déployés par le Crédit Agricole en

permettant à la fois de faciliter l'accès au foncier tout en accompagnant la transition des exploitations agricoles. »

À propos d'ELAN Terres Agricoles

ELAN Terres Agricoles est un fonds national de portage du foncier agricole, dédié à la facilitation de l'accès à la terre pour les agriculteurs en première installation, avec une attention particulière portée aux repreneurs hors cadre familial et aux projets orientés vers des pratiques agroécologiques. Initié par FNSafer et géré par Citizen Capital depuis 2025, il facilite l'accès au foncier des jeunes agriculteurs grâce à un portage long terme (jusqu'à 25 ans) et la possibilité leur est offerte de devenir propriétaires aux conditions de marché. Le fonds est soutenu par des acteurs publics et privés comme le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel et la Banque des Territoires.

<https://www.citizencapital.fr/strategies/agriculture/elan-terres-agricoles/>

À propos de CDC Biodiversité

Depuis 2008, CDC Biodiversité concilie biodiversité et développement économique, au service de l'intérêt général. Entièrement dédiée à la biodiversité, cette filiale du Groupe CDC intervient sur trois axes : conseiller, mesurer et renaturer. Son expertise lui permet de conseiller et de former à toutes les thématiques biodiversité. Son activité historique d'opérateur de compensation s'est depuis étendue, afin de proposer aux acteurs économiques un panel complet de solutions en faveur de la biodiversité. Elle mesure l'empreinte des activités sur la biodiversité avec plusieurs outils adaptés selon les contraintes des acteurs économiques : le Global Biodiversity Score, l'Indice de biodiversité local ou AgriBEST. Enfin, elle soutient des actions concrètes de renaturation sur le long terme, via des solutions fondées sur la nature.

En savoir + sur [CDC Biodiversité](#)

A propos de Citizen Capital

Créée en 2008, Citizen Capital est une société de gestion pionnière et référence de l'investissement à impact en France. Sa mission est de mobiliser des fonds pour relever les défis sociaux et environnementaux de notre époque. Société indépendante agréée par l'AMF, Citizen Capital gère 275M€ au travers de véhicules d'investissement dédiés au financement des entreprises et de l'agriculture avec ELAN Terres Agricoles, fonds de portage du foncier agricole, créé en partenariat avec la FNSafer, et Agri Impact, qui investit dans des projets de diversification d'activités des agriculteurs, en partenariat avec la Fondation Avril. Société à mission, Citizen Capital est aussi certifiée B Corp. www.citizencapital.fr

A propos des Safer

Les Safer jouent un rôle essentiel dans la gestion et la préservation des terres agricoles en France. Créées par les lois d'orientation de 1960 et 1962, elles ont pour objectif de faciliter l'installation des jeunes agriculteurs en leur donnant accès au foncier, de restructurer le parcellaire des exploitations agricoles et de promouvoir l'agriculture familiale. Ces sociétés anonymes à but non lucratif, placées sous la tutelle des Ministères des Finances et de l'Agriculture, assurent une mission de service public. Aujourd'hui, 17 Safer couvrent l'ensemble du territoire français et sont toutes membres de la Fédération Nationale des Safer. Elles exercent quatre missions de service public inscrites à l'article L. 141-1 du Code rural et de la pêche maritime : dynamiser l'agriculture et la forêt, accompagner le développement local, préserver l'environnement et réguler et garantir la transparence du marché foncier rural. Pour accomplir ces missions, les Safer disposent de plusieurs moyens d'action tels que l'acquisition, la rétrocession et le stockage de biens ruraux, ou encore l'accompagnement technique de collectivités dont les modalités sont définies par le code rural et de la pêche maritime (article L. 141-1).

Contacts presse

Citizen Capital : citizencapital@looksharp.fr

CDC Biodiversité : Isabelle JULLIEN : isabelle.jullien@cdc-biodiversite.fr - 06 86 14 93 15

FNSafer : Anne-Sophie BLANCHER : anne-sophie.blancher@safer.fr - 06 07 19 92 36

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts : Aurélie IMBERT : aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82

Fédération Nationale du Crédit Agricole : Bénédicte GOUVERT : benedicte.gouvert@ca-fnca.fr – 06 77 11 95 46

Confédération Nationale du Crédit Mutuel : Corinne GAUDOUX : corinne.gaudoux@creditmutuel.fr – 07 89 00 88 74